

Informations réglementées, Leuven, 30 août 2024 (17.40 CEST)

KBC Ancora clôture l'exercice 2023/2024 sur un bénéfice de 368,3 millions d'euros

KBC Ancora a engrangé pour l'exercice écoulé (2023/2024) un bénéfice de 368,3 millions d'euros, soit 4,78 euros par action. Lors de l'exercice précédent, KBC Ancora avait réalisé un bénéfice de 298,9 millions d'euros.

Le résultat des six derniers mois de l'exercice s'est établi à 295,4 millions d'euros, soit 3,84 euros par action.

Le 6 juin 2024, KBC Ancora a distribué un dividende intérimaire de 4,09 euros bruts par action et, comme annoncé précédemment, ne versera pas de dividende de clôture.

Le Conseil d'Administration d'Almancora Société de Gestion, administrateur statutaire de KBC Ancora SA, communique les chiffres annuels pour l'exercice clôturé au 30 juin 2024 sous réserve d'approbation par l'Assemblée Générale de KBC Ancora du 25 octobre 2024.

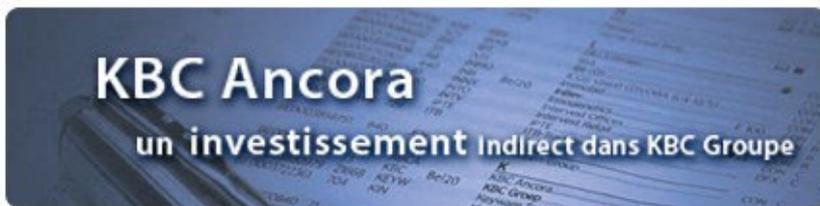
Données financières abrégées et commentaire¹

Résultats de l'exercice

	Exercice 2023/2024		Exercice 2022/2023	
	total (x 000 EUR)	p.a. (en euros)	total (x 000 EUR)	p.a. (en euros)
Produits	378.276	4,91	310.951	3,97
Produits d'exploitation	7	0,00	18	0,00
Produits financiers récurrents	378.269	4,91	310.932	3,97
Charges	9.985	0,13	12.081	0,15
Charges d'exploitation	3.197	0,04	3.043	0,04
Charges financières	6.788	0,09	9.038	0,12
Résultat après impôts	368.290	4,78	298.869	3,82
Nombre d'actions émises*		77.011.844		78.301.314
Nombre d'actions donnant droit à des dividendes à la date du bilan		77.011.844		77.011.844

* Il n'y a pas d'instruments pouvant entraîner une dilution.

¹KBC Ancora rapporte selon les normes comptables belges (Belgian GAAP).



KBC Ancora a réalisé sur l'exercice 2023/2024 un bénéfice de 368,3 millions d'euros, contre un bénéfice de 298,9 millions d'euros lors de l'exercice précédent.

Les produits (378,3 millions d'euros) se composaient de dividendes provenant de la participation dans KBC Groupe (376,0 millions d'euros) et de produits d'intérêts (2,3 millions d'euros). Les charges (10 millions d'euros) ont été déterminées par les frais de fonctionnement opérationnels (3,2 millions d'euros) et les charges d'intérêts des dettes (6,8 millions d'euros).

Développements au cours des 6 derniers mois de l'exercice 2023/2024

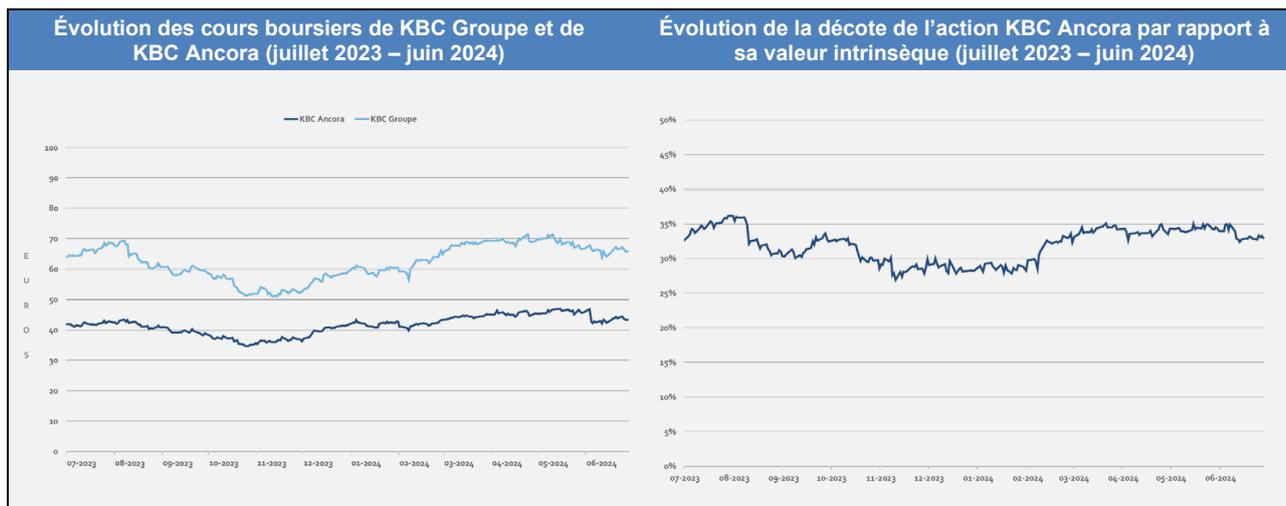
Participation dans KBC Groupe, endettement net et valeur intrinsèque

Le nombre d'actions KBC Groupe en portefeuille est resté inchangé au cours des six derniers mois de l'exercice (77.516.380 actions KBC Groupe).

La valeur intrinsèque d'une action KBC Ancora correspond à 1,0066 fois² le cours de l'action KBC Groupe, moins la dette nette³ par action. Au 30 juin 2024, la dette nette de KBC Ancora s'établissait à 1,51 euro par action.

Sur la base du cours boursier de l'action KBC Groupe le 30 juin 2024 (65,90 euros), la valeur intrinsèque d'une action KBC Ancora s'établissait à 64,82 euros et le cours de l'action KBC Ancora (43,50 euros) affichait une décote de 32,9% par rapport à la valeur intrinsèque.

Les graphiques ci-dessous reflètent l'évolution des cours boursiers de KBC Groupe et de KBC Ancora ainsi que de la décote de l'action KBC Ancora par rapport à sa valeur intrinsèque.



² Nombre d'actions KBC Groupe détenues/nombre d'actions KBC Ancora émises : 1,0066 (= 77.516.380 / 77.011.844).

³ L'endettement net s'entend aux fins des présentes comme le total des dettes, diminué du total des actifs, hors immobilisations financières.

Nominations chez l'administrateur statutaire, Almancora Société de gestion

Comme annoncé en décembre 2023, Frederik Vandepitte a débuté le 1er février 2024 en tant qu'administrateur délégué à temps plein (administrateur 'A') d'Almancora Société de gestion, administrateur statutaire de KBC Ancora et CEO de KBC Ancora.

Résultat des 6 derniers mois de l'exercice 2023/2024

	S2 exercice 2023/2024		S2 exercice 2022/2023	
	total (x 000 EUR)	p.a. (en euros)	total (x 000 EUR)	p.a. (en euros)
Produits	300.322	3,90	233.427	2,98
Produits d'exploitation	7	0,00	12	0,00
Produits financiers récurrents	300.316	3,90	233.416	2,98
Charges	4.911	0,06	5.867	0,07
Charges d'exploitation	1.631	0,02	1.465	0,02
Charges financières	3.280	0,04	4.402	0,06
Résultat après impôts	295.412	3,84	227.560	2,91
Nombre d'actions émises		77.011.844		78.301.314
Nombre d'actions donnant droit à des dividendes à la date du bilan		77.011.844		77.011.844

Au cours des 6 derniers mois de l'exercice écoulé, KBC Ancora a réalisé un bénéfice de 295,4 millions d'euros, soit 3,84 euros par action. Lors de la même période de l'exercice précédent, KBC Ancora avait réalisé un bénéfice de 227,6 millions d'euros.

Les produits se sont élevés à 300,3 millions d'euros.

KBC Ancora a perçu 298,4 millions d'euros au titre de dividendes de sa participation dans KBC Groupe (3,15 euros par action au 15 mai 2024 et 0,70 euro par action au 29 mai 2024) et a réalisé 1,9 million d'euros d'intérêts produits par des placements à terme.

Au cours de la même période de l'exercice précédent, KBC Ancora avait perçu un montant de 232,5 millions d'euros au titre de dividendes de sa participation dans KBC Groupe.

Les charges (4,9 millions d'euros) des 6 derniers mois ont diminué de 1,0 million d'euros par rapport à l'année précédente et ont été déterminées par les éléments suivants :

- les charges de fonctionnement se sont établies à 1,6 million d'euros, 0,1 million d'euros en hausse par rapport à l'exercice précédent. Un montant de 1,2 million d'euros a trait aux charges dans le cadre de l'association de partage des coûts avec Cera. Les autres charges étaient composées, entre autres, des frais liés à la distribution de dividendes, à l'administrateur statutaire, à la cotation en bourse et à la taxe sur les comptes-titres.

- les charges afférentes aux dettes s'élevaient à 3,3 millions d'euros. Soit 1,1 million d'euros de moins qu'au cours de la même période de l'exercice précédent, en grande partie en raison des amortissements de dettes de 70 millions d'euros (mai 2023) et de 73 millions d'euros (mai 2024).

Bilan au 30.06.2024

(x 000 EUR)	30.06.2024	30.06.2023	30.06.2022
TOTAL DU BILAN	3.599.986	3.654.085	3.680.265
Actif			
Immobilisations	3.599.979	3.599.979	3.599.979
<i>Immobilisations financières</i>	3.599.979	3.599.979	3.599.979
Actifs circulants	8	54.106	80.287
Passif			
Capitaux propres	3.483.591	3.480.279	3.436.319
<i>Apport</i>	3.158.128	2.021.871	2.021.871
<i>Réserve légale</i>	175.258	156.844	141.900
<i>Réserve indisponible pour actions propres</i>	0	50.000	4.336
<i>Autres réserves indisponibles</i>	0	1.136.257	1.136.257
<i>Réserves disponibles</i>	149.427	114.440	131.711
<i>Résultat reporté</i>	777	867	243
Dettes	116.396	173.806	243.947
<i>Dettes > 1 an</i>	100.000	100.000	243.000
<i>Dettes < 1 an</i>	16.050	73.223	190
<i>Comptes de régularisation</i>	345	583	756

Au 30 juin 2024, le total du bilan s'établissait à 3,60 milliards d'euros, en baisse de 54,1 millions d'euros par rapport à l'exercice précédent.

Le nombre d'actions KBC Groupe détenues par KBC Ancora est resté identique à 77.516.380. La valeur comptable de ces actions s'élève à 46,44 euros par action (soit la valeur d'acquisition historique). Le cours boursier de l'action KBC Groupe s'établissait à la date du bilan à 65,90 euros. La valeur comptable en capitaux propres IFRS s'établissait à 53,2 euros par action au 30.06.2024.

Les actifs circulants ont reculé de 54,1 millions d'euros par rapport à l'an dernier. Cette baisse a principalement été déterminée par la destruction des 1.289.470 actions propres de KBC Ancora (qui étaient reprises pour un montant de 50,0 millions d'euros sous 'Placements de trésorerie'), comme décidé par l'Assemblée générale extraordinaire du 27 octobre 2023, et l'affectation de 3,9 millions d'euros précédemment détenus sur des comptes à terme.

La destruction des actions propres s'est accompagnée de la comptabilisation d'un montant de 50,0 millions d'euros au passif ('Réserves indisponibles – Rachat d'actions propres').



En outre, le capital souscrit a augmenté de 1.136,3 millions d'euros en raison de l'incorporation dans le capital de l'ensemble des 'autres réserves indisponibles', telle qu'approuvée par l'Assemblée générale extraordinaire du 27 octobre 2023.

Les dettes (116,4 millions d'euros, dont 115,7 millions d'euros de dettes financières) ont diminué de 57,4 millions d'euros par rapport à l'exercice précédent, principalement à la suite, d'une part, du remboursement d'un emprunt de 73 millions d'euros en mai 2024 et, d'autre part, du prélèvement de 15,6 millions d'euros de crédit de caisse.

Après ajout du résultat reporté de l'exercice précédent (0,9 million d'euros), le résultat à affecter s'élevait à 369,2 millions d'euros. Il sera proposé à l'Assemblée Générale du 25 octobre 2024 d'affecter le résultat comme suit :

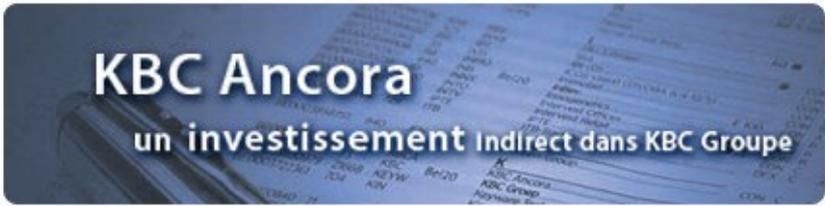
- une dotation de 18,4 millions d'euros (5% du bénéfice de l'exercice) à la réserve légale.
- une dotation de 35,0 millions d'euros aux réserves disponibles. Ce montant représente 10% du résultat récurrent distribuable (après constitution de la réserve légale).
- un dividende de 315,0 millions d'euros. Ce montant représente le dividende intérimaire de 4,09 euros par action, qui a été distribué aux actionnaires le 6 juin 2024. Ce montant représente 90% du résultat récurrent distribuable, après constitution de la réserve légale.
- le report du solde de 0,8 million d'euros, soit 0,01 euro par action, au prochain exercice.

Commentaire de l'évolution attendue pour l'exercice en cours 2024/2025

On s'attend à ce que les charges dans le cadre de l'accord de partage des coûts avec Cera avoisinent 2,5 millions d'euros. Le total des charges d'intérêts pour l'exercice 2024/2025 est estimé à environ 4,5 millions d'euros. Les autres charges de fonctionnement sont estimées à environ 1,0 million d'euros.

KBC Groupe a réaffirmé dans son communiqué de presse du 8 août 2024 son intention de distribuer en novembre 2024, conformément à sa politique de dividende, un dividende intérimaire de 1,00 euro par action à titre d'avance sur le dividende total de l'exercice 2024. La politique en matière de dividendes de KBC Groupe consiste à viser, sauf circonstances exceptionnelles ou imprévues, un ratio de distribution de dividende (y compris le coupon sur les instruments additionnels Tier-1) de minimum 50% du bénéfice consolidé.

Les produits et charges attendus susmentionnés devraient permettre à KBC Ancora de clôturer l'exercice 2024/2025 avec un résultat récurrent à affecter positif et, sauf circonstances imprévues, de distribuer un dividende intérimaire en juin 2025, conformément à sa politique de dividende.



Communiqué de presse
Informations réglementées
30 août 2024 (17.40 CEST)
Communiqué annuel

Informations relatives au contrôle externe des données comptables annuelles

Le commissaire, PwC Réviseurs d'Entreprises SRL, représenté par Damien Walgrave (agissant au nom de Damien Walgrave BV), a confirmé que le contrôle des comptes annuels, qui est terminé quant au fond, n'a pas révélé, à ce jour, d'inexactitude significative. Plus précisément, le document XHTML lié à l'ESEF du rapport annuel doit encore être établi par KBC Ancora et contrôlé par le commissaire. Le commissaire a également confirmé que les informations comptables reprises dans le présent communiqué de presse concordent, à tous égards significatifs, avec les comptes annuels sur la base desquels ils ont été établis.

KBC Ancora est une société cotée en bourse qui détient 18,6 % des actions de KBC Groupe et qui assure, avec Cera, MRBB et les Autres Actionnaires de Référence, la stabilité de l'actionariat et le développement de KBC Groupe. Ces actionnaires de référence de KBC Groupe ont conclu à cet effet un pacte d'actionnaires.

Calendrier financier :

- 24 septembre 2024 Rapport annuel 2023/2024 disponible et convocation de l'Assemblée Générale
- 25 octobre 2024 Assemblée Générale des sociétaires
- 31 janvier 2025 Rapport financier semestriel (premier semestre) exercice 2024/2025
- 29 août 2025 Communiqué annuel exercice 2024/2025

Ce communiqué de presse est disponible en français, en anglais et en néerlandais sur le site www.kbcancora.be.

KBC Ancora Investor Relations & Contacts presse : Jan Bergmans
tél. : +32 (0)16 27 96 72
e-mail : jan.bergmans@kbcancora.be ou mailbox@kbcancora.be